

28 mars 2021

**Décès du Dr Barry Dolman  
L'Ordre des dentistes du Québec souligne le départ d'un  
homme qui a marqué sa profession**

C'est avec une profonde tristesse que l'Ordre des dentistes du Québec a appris le décès du Dr Barry Dolman, un homme qui aura marqué l'histoire de son ordre professionnel lors de ses mandats à la présidence.

Né le 10 avril 1950 à Montréal, Barry Dolman est devenu dentiste en 1975, après avoir obtenu un doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal et un baccalauréat en sciences de sa deuxième alma mater, l'Université McGill.

En pratique privée depuis son assermentation, le Dr Dolman était apprécié de sa clientèle qui lui était fidèle, d'une génération à l'autre. Il était réputé pour donner son opinion professionnelle avec clarté afin de bien informer ses patients et de leur permettre de faire des choix éclairés. Toujours prêt à remettre le statu quo en question, le Dr Dolman savait communiquer ses idées avec compétence, transparence et avec une franchise empreinte d'une touche d'humour.

Homme engagé dans sa profession, le Dr Dolman a été membre, entre 1985 et 1998, du conseil d'administration de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec et de celui de l'Association dentaire canadienne, dont il a été élu président en 1996. C'est pendant cette période qu'il a agi à titre de secrétaire national de la Fédération dentaire internationale.

En 2011, il est devenu le premier président d'origine juive et anglophone de l'histoire de son ordre professionnel, poste qu'il occupera jusqu'en 2019, au terme de son deuxième mandat à la tête de l'Ordre. Pendant cette période, le Dr Dolman a également assumé les fonctions de président de la Société internationale de réglementation dentaire et de président de la division canadienne de l'Académie Pierre Fauchard, une organisation internationale qui honore des dentistes de toute provenance pour leur contribution à l'exercice de la médecine dentaire.

« Le Dr Dolman a eu un impact indéniable sur notre profession, a déclaré le président de l'Ordre, le Dr Guy Lafrance. Fidèle à ses convictions, il n'a jamais hésité à sortir de sa zone de confort et à faire place à de nouvelles idées et manières de faire. Son départ trop hâtif laissera un grand vide parmi nous. »

Défenseur d'un meilleur accès aux soins buccodentaires, le Dr Dolman a été de toutes les batailles pour promouvoir un système de santé qui place le patient au centre des préoccupations. Il a profité de toutes les tribunes, tant à l'échelle fédérale que provinciale, pour plaider auprès des décideurs de l'importance d'une couverture universelle pour la bouche, les dents, les gencives et les autres tissus avoisinants, au même titre que pour toutes les autres parties du corps humain.

C'est d'ailleurs sous sa gouverne que le gouvernement fédéral a créé un crédit d'impôt pour les dirigeants de PME canadiennes qui souhaitent offrir une assurance dentaire à leurs employés. C'est aussi sous sa présidence que l'Ordre des dentistes a obtenu du gouvernement provincial la mise sur pied de programmes permettant aux aînés de recevoir des soins buccodentaires complets en milieu d'hébergement et aux jeunes patients traités en oncologie pédiatrique d'avoir accès à des soins buccodentaires de restauration.

Aussi engagé dans sa collectivité, le Dr Dolman a été très actif d'un point de vue philanthropique. Par l'entremise de la Fondation de l'Ordre des dentistes du Québec, il a contribué à la prise en charge des personnes les plus vulnérables de la société québécoise. Il a par ailleurs soutenu la prise en charge de patients atteints de la maladie d'Alzheimer en versant un généreux don à un centre d'hébergement de soins de longue durée de sa localité.

Ses nombreuses implications lui ont valu diverses reconnaissances, dont le titre de Fellow décerné par trois organismes prestigieux, à savoir l'Académie dentaire du Québec, l'Académie Pierre Fauchard et *l'American College of Dentistry*.

« Professionnel de la santé à l'écoute de ses patients, collègue estimé, ami fidèle, père et grand-père attentionné, Barry laisse dans le deuil toute une communauté qui se souviendra d'un homme curieux, travaillant et aimant. Au nom des membres du conseil d'administration, de notre directrice générale et du comité de direction, des employés de l'Ordre de même que de tous mes collègues dentistes, je tiens à offrir nos plus sincères condoléances à sa conjointe Colette, de même qu'à ses enfants, à ses petits-enfants et à tous ses proches », a conclu le Dr Lafrance.

### **Renseignements :**

André Lavoie  
Directeur des affaires publiques et des communications  
Ordre des dentistes du Québec  
Téléphone : 514 875-8511, poste 2232  
Cellulaire : 514 917-5198